



LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN 2 MINUTES



Tout comprendre sur ce qu'est
le Dialogue Structuré, et préparer son projet



COMPRENDRE LE DIALOGUE STRUCTURÉ



BRÈVE DÉFINITION

Le Dialogue Structuré est une méthode visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les citoyens et la société civile dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de celles-ci.



Le Dialogue Structuré part du postulat que l'implication des citoyens et de la société civile dans l'action publique permet d'en renforcer l'adaptation à la réalité, l'intelligibilité et d'éviter tout conflit ultérieur.

Cette méthode a été « institutionnalisée » au niveau européen, principalement dans le domaine de la jeunesse, mais est transférable à tout niveau et pour toutes les thématiques.

Le Dialogue structuré se caractérise par plusieurs principes complémentaires et interdépendants. Ces principes sont essentiels à respecter pour un engagement complet de chaque partie prenante et un vrai résultat politique.



Beaucoup de formes de dialogues préexistaient au Dialogue Structuré: conseils de jeunes, votes, manifestations, conférences, consultations, ...

Loin de remettre en cause toutes ces formes de Dialogue, la méthodologie développée via le Dialogue Structuré vise à les organiser pour en renforcer les résultats.

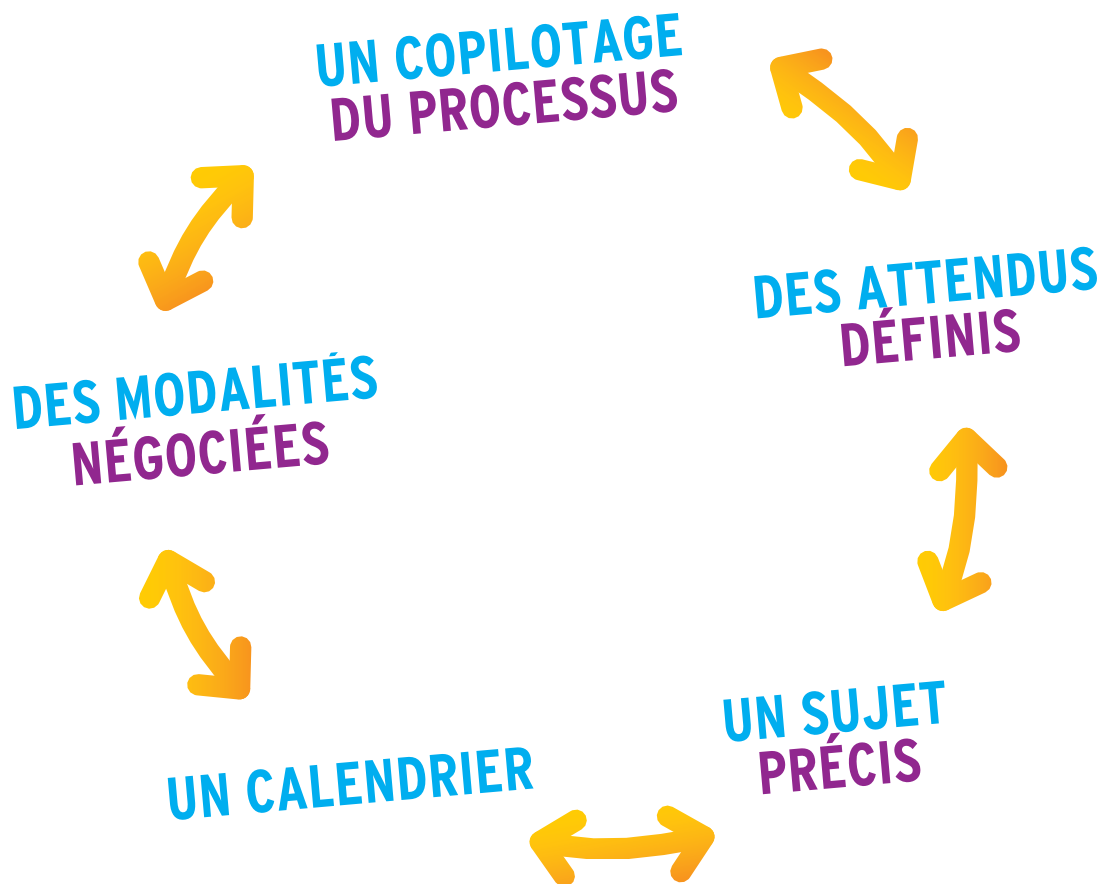
Rien de nouveau donc, si ce n'est une approche structurante.

Le Dialogue Structuré ne peut pas se résumer à une rencontre-événement ou à la simple expression de doléances. C'est un processus visant à aboutir à des attendus définis, c'est à dire un résultat (résolution, loi, orientation, budget, dispositif, ...). Bien sûr, cela implique de travailler dès le départ en proche collaboration avec une institution identifiée sur un projet réaliste.

Ceci étant dit, les formats de dialogue peuvent varier et les acteurs d'un processus sont libres d'être le plus créatifs possible dans la conception de leur projet.

ON PEUT DÉFINIR LE DIALOGUE STRUCTURÉ COMME

Une méthode reposant sur des principes de mise en œuvre complémentaires et interdépendants afin d'atteindre un double objectif : l'amélioration des politiques publiques d'une part et un objectif éducatif d'autre part.



Pour faire simple, on a avant tout besoin de savoir qui dialogue, pourquoi, de quoi, quand et comment !

UN EXEMPLE DE PRATIQUE LE DIALOGUE STRUCTURÉ AU NIVEAU EUROPÉEN



L'Union Européenne est la première institution à avoir intégré un processus de Dialogue Structuré avec la jeunesse dans son fonctionnement décisionnaire.

Le conseil européen des ministres en charge des questions de jeunesse est amené à se prononcer **tous les 18 mois** sur **une résolution** co-construite avec des jeunes, des organisations de jeunesse et l'exécutif européen au terme de processus réguliers pilotés par :

- Le Forum Européen de la Jeunesse (qui en assure la présidence)
- La Commission Européenne
- Les 3 pays assurant la présidence de l'Union européenne (Ministère + Conseil National de la Jeunesse de chaque pays concerné)

Ce processus est caractérisé par des allers-retours entre ce groupe de pilotage, les états membres et les décideurs publics européens articulés autour de 3 temps clés : **les conférences européennes de la jeunesse.**

FOCUS

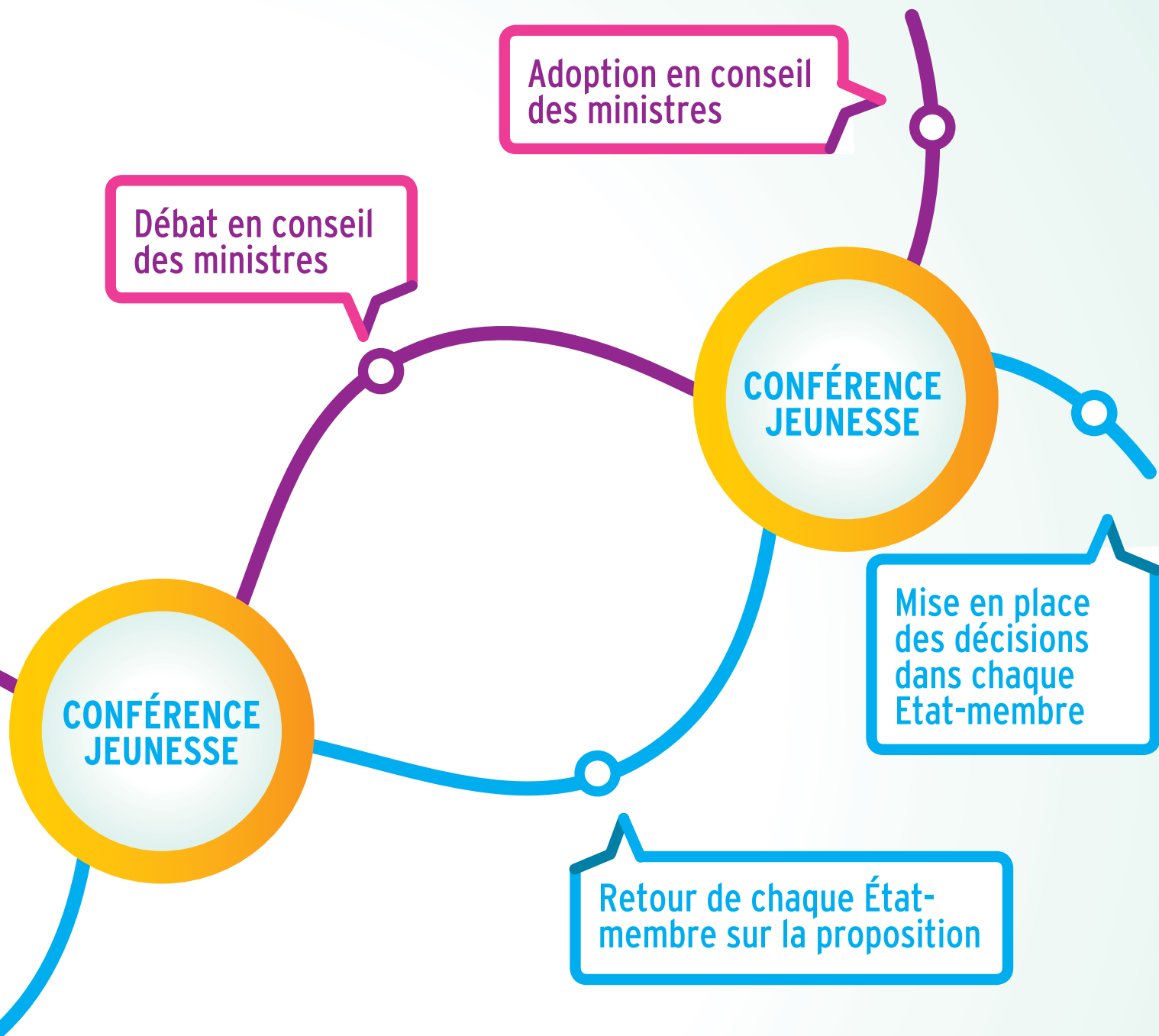
SUR LES CONFÉRENCES JEUNESSE EUROPÉENNES :

Le processus est rythmé par l'organisation de Conférences européennes de la Jeunesse organisée par chaque État assurant la présidence du conseil de l'Union Européenne.

Ces conférences rassemblent à la fois des jeunes et des représentants des autorités publiques de chaque État-membre, ainsi que des représentants de la Commission Européenne et du Forum Européen de la Jeunesse.

La première conférence de chaque cycle vise à définir le sujet, les attendus, et un cadre commun de travail, la 2^{ème} vise à analyser les contributions et à produire une ébauche de conclusion. La 3^{ème} vise à adopter une proposition finale de résolution qui sera soumise au vote en conseil des ministres.






AU NIVEAU NATIONAL :


Afin d'animer ce processus tout en s'adaptant aux réalités de chaque Etat-membre, il existe dans chaque pays un Groupe National de Travail.

Ce groupe rassemble, à minima, le Conseil National de la Jeunesse, le ministère en charge des questions de jeunesse et l'Agence Erasmus+ du pays concerné. Cependant, il peut s'étoffer de beaucoup d'autres acteurs : chercheurs, associations de jeunesse, jeunes, élus nationaux, ...

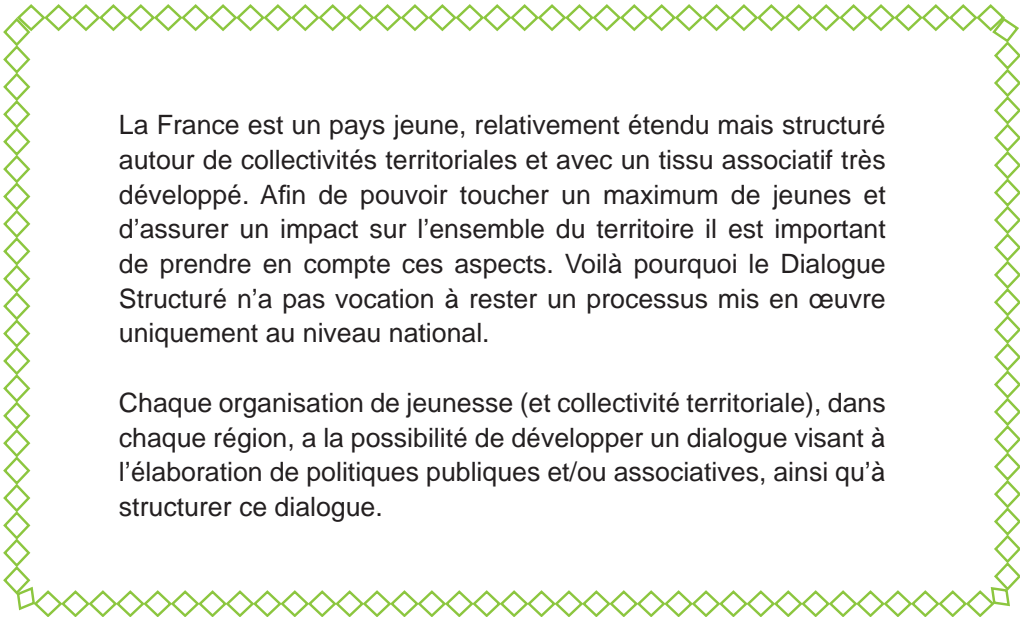
Ce groupe prépare et assure le suivi de chaque Conférence européenne de la Jeunesse, met en place les consultations nationales, veille à la mise en oeuvre des décisions prises au niveau européen.



ET CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?



Au-delà du processus européen, le Dialogue Structuré est une méthode applicable à tous les niveaux, pour peu que l'on en reprenne les principes et qu'il soit envisagé comme un processus et non pas comme un événement ponctuel.



La France est un pays jeune, relativement étendu mais structuré autour de collectivités territoriales et avec un tissu associatif très développé. Afin de pouvoir toucher un maximum de jeunes et d'assurer un impact sur l'ensemble du territoire il est important de prendre en compte ces aspects. Voilà pourquoi le Dialogue Structuré n'a pas vocation à rester un processus mis en œuvre uniquement au niveau national.

Chaque organisation de jeunesse (et collectivité territoriale), dans chaque région, a la possibilité de développer un dialogue visant à l'élaboration de politiques publiques et/ou associatives, ainsi qu'à structurer ce dialogue.



Avant de vous lancer dans votre projet de Dialogue Structuré, il est important de se poser un certain nombre de questions :

DE QUOI VEUT-ON PARLER ?



- Choisissons nous de nous inscrire dans le cadre d'un cycle Européen ?
- Le sujet fait-il sens ? De quelle manière ? Sur qui pouvons-nous nous appuyer ?
- Qui doit décider du sujet ?

NOS IDÉES DE SUJET

AVEC QUI ?



- Avec quelle institution voulons-nous travailler ?
- Quelles sont ses compétences ?
- Quel public de jeunes ? Comment le touche-t-on ?
- Comment pilotera-t-on le processus ?

NOS PARTENAIRES

VOUS AVEZ LE DROIT D'ÊTRE CRÉATIF !

Certes, tout cela semble rébarbatif et très rigide... mais il n'est cependant pas interdit de rêver, d'imaginer de nouvelles modalités de dialogues avec des formats de rencontre innovants, une utilisation nouvelle des NTICs, sujets particuliers, ... allons-y !

**POUR QUELS
RÉSULTATS ?**



- Que veut-on produire à la fin ?
- Comme l'exploiterons-nous ?
- Nos résultats sont-ils adaptés à l'institution concernée ?

NOS ATTENDUS

COMMENT ?



- Quelles sont les modalités de dialogue ?
- Sont-elles adaptées au public ?
- Sont-elles adaptées au résultat espéré ?

NOS MODALITÉS DE DIALOGUE

**AVEC
QUI ?**



- Quel calendrier adoptons-nous ?
- Est-il adapté au calendrier de l'institution partenaire ?
- S'agit-il d'un projet à court ou long terme ?

NOTRE CALENRIER

UN SOUTIEN DISPONIBLE

L'action 3 du programme Erasmus + vise spécifiquement le soutien à la réforme des politiques de jeunesse à tous niveaux. Il est possible d'effectuer une demande de co-financement auprès de l'Agence en charge du volet Jeunesse d'Erasmus+ pour tous projets relevant du Dialogue Structuré, et à fortiori si celui-ci s'intègre dans le cadre du processus mené au niveau Européen.



10 bonnes raisons de se lancer

POUR LES INSTITUTIONS CONCERNÉES

- 1 Améliorer l'efficacité de ses politiques publiques
- 2 Renforcer les liens avec les citoyens et la société civile
- 3 Obtenir des idées innovantes

POUR LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

- 4 Pouvoir contribuer à la mise en place des politiques publiques
- 5 Être reconnu comme acteurs sur le territoire
- 6 Développer son action éducative sur des projets faisant sens
- 7 Des opportunités de financement

POUR LES JEUNES

- 8 La possibilité de s'investir dans la vie publique
- 9 Une expérience éducative complète
- 10 Une meilleure compréhension du monde

Mais le Dialogue Structuré, c'est avant tout une manière de travailler ensemble sur des sujets concrets qui peuvent avoir un impact sur la vie quotidienne des jeunes !

UN EXEMPLE DE RÉSULTAT

La Garantie Jeunes, permettant à des jeunes quittant sans qualification le système scolaire, un stage ou un emploi de se voir proposer une solution alternative, est une déclinaison française de la Garantie Européenne pour la Jeunesse.

Ce dispositif a été discuté au cours du IIIème cycle de Dialogue Structuré portant sur l'inclusion sociale des jeunes et adopté par le Conseil des Ministres de l'UE.

VOULEZ VOUS EN SAVOIR PLUS ?

Rendez-vous sur www.provox-jeunesse.fr, l'espace internet dédié au Dialogue Structuré en France.

Ou contactez la coordination du Groupe National de Travail sur le Dialogue Structuré en France :

CNAJEP
12 rue Tolain
75020 PARIS
01 40 21 14 21
dialogue.structure@cnajep.asso.fr



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur, et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.